

CARTE 1 :

Flux quotidiens des déplacements domicile-travail vers ou depuis l'extérieur du PLUi de la Communauté de Communes Coeur de France (18)

Légende

- Volume et direction des flux externes sortants > 50 personnes
- Volume et direction des flux externes entrants > 50 personnes
- Gares ou haltes ferroviaires
- Voies ferrées
- Liaisons de type autoroutier
- Liaisons principales
- Limites communales
- Limite du PLUi Coeur de France

La carte ci-contre met en évidence l'influence des pôles urbains situés à l'extérieur du périmètre étudié sur le niveau des flux de déplacements quotidiens domicile-travail.

- 1547 déplacements vers l'extérieur du territoire étudié;
- 776 déplacements (50%) concentrés sur 8 flux principaux;
- 771 déplacements (50%) diffus.
- 92,2% des déplacements vers l'extérieur ont lieu en voiture, camion ou fourgonnette, 4,3% ont lieu en transports en commun.
- La commune la plus influente est celle de Bourges.

- 2364 déplacements vers l'intérieur du territoire étudié;
- 731 déplacements (31%) concentrés sur 9 flux principaux;
- 1633 déplacements (69%) diffus.
- 93,2% des déplacements vers l'intérieur ont lieu en voiture, camion ou fourgonnette, 3,1% ont lieu en transports en commun.
- Le principal flux de déplacements entrant a pour origine la commune de Bourges.

- 5563 déplacements domicile-travail ont lieu en interne au périmètre du PLUi.

Le nombre des déplacements affichés sur la carte est comptabilisé aller-retour. Il ne représente que le nombre de déplacements des flux significatifs supérieurs à 50 personnes par flux. Une précaution d'utilisation des données est vivement conseillée par l'INSEE en-dessous de 500 déplacements par flux.

